

# Philippe Rouillard, Histoire de la pénitence des origines à nos jours

Paris, Éd. du Cerf, 1996, 210 p. [isbn 2-204-05405-4 ; 140 F]

Hinweis: Diese Rezension übernehmen wir mit freundlicher Genehmigung aus der [Revue de droit canonique \(Strasbourg\)](#).

- Ce petit ouvrage est un livre d'initiation à l'histoire de la pénitence. Il n'est pas destiné au spécialiste, mais au grand public, qui y trouvera une présentation rapide des grandes étapes de ce qu'on appelle aujourd'hui le " sacrement de la pénitence et de la réconciliation " : les origines néotestamentaires ; le système de l'excommunication-réconciliation (ii<sup>e</sup>-vi<sup>e</sup> siècle) ; la pénitence tarifée (vi<sup>e</sup>-xii<sup>e</sup> siècle) ; les formes extraordinaires du Moyen Âge (confession à Dieu, aux laïcs, pèlerinages, année sainte) ; de Latran IV à Trente (xiii<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> siècle) ; le concile de Trente et ses lendemains (xvi<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle) ; de la Révolution française à Vatican II ; de Vatican II à aujourd'hui. 1
- Deux chapitres supplémentaires élargissent l'enquête aux Églises orientales (Grèce, Russie, Égypte) et aux Églises issues de la Réforme, y compris la communion anglicane. 2
- Un des intérêts majeurs du livre est qu'il est constitué pour un bon tiers de documents : textes bibliques, extraits du *Pasteur* d'Herma, de Tertullien, de Cyprien, de la règle bénédictine (le père Rouillard est bénédictin), de divers pénitentiels, de conciles, de saint Thomas d'Aquin, de François de Sales, de Chateaubriand, du rituel catholique actuel, du rite byzantin, de pratiques coréennes ou africaines, de formules protestantes, etc. Au total, plus de quatre-vingt témoignages de toutes les époques et de tous les continents, qui apportent un véritable support au texte même du livre. Le spécialiste regrettera sans doute que les références précises de ces citations manquent souvent ; de même, rares sont les notes de bas de page. Mais chaque chapitre s'achève par quelques indications bibliographiques. 3
- L'idée maîtresse du livre est que les formes multiples qu'a connues la pénitence peuvent toutes être légitimes. L'auteur signale les impasses dans lesquelles s'est parfois enfermée la pratique de l'Église, les chemins de traverse suivis par de nombreux chrétiens, la diversité des solutions retenues au cours des siècles. Par exemple, rappelle-t-il, saint Thomas d'Aquin considérait que la confession faite à un laïc, à défaut de prêtre, était " d'une certaine façon sacramentelle ". Le rituel de 1974 propose trois formes du sacrement (individuelle, communautaire, avec absolution collective) qui sont, dit l'auteur, complémentaires, " renouant avec une tradition de pluralisme " 4

qu'a connue l'Église au cours des siècles. Les conditions de licéité de l'absolution collective ne sont guère évoquées, et les controverses qu'a suscitées cette forme nouvelle sont passées sous silence, ainsi que les restrictions apportées par le code de 1983 (qui n'est mentionné qu'une fois dans tout le livre). Mais ce n'est sans doute pas le but d'un ouvrage d'initiation d'entrer dans ces considérations.

Le but pédagogique poursuivi par P. Rouillard est donc pleinement atteint. Signalons tout de même ce qui nous paraît être un anachronisme : la pénitence et l'absolution données par les moines irlandais, aux vi<sup>e</sup> et vii<sup>e</sup> siècles, n'étaient pas sacramentelles, selon l'auteur, parce que les moines n'étaient pas prêtres ; " en passant d'Irlande en Gaule ou en Italie, en passant du monastère à la maison du prêtre, le système pénitentiel devient entièrement sacramentel " (p. 46). N'est-ce pas là une distinction qui n'apparaîtra que bien plus tard ?

5

*Jean Werckmeister*